

BCGE SYNCHRONY INSTITUTIONAL FUND

– BCGE Synchrony Finest of™ LPP Bonds

Rapport annuel au 30 juin 2013

Table des matières

• Direction et organisation	2
• Comité de surveillance	2
• Information aux investisseurs	3
• Politique d'investissement	3
• Distribution du revenu net 2012/2013	3
• Aperçu	4
• Compte de fortune	4
• Compte de résultats	5
• Inventaire de la fortune	6
• Liste des transactions	7
• Commissions	8
• Office de dépôt	8
• TER et PTR	8
• Calcul et évaluation de la valeur nette d'inventaire	8
• Rapport de performance	9
• Méthodologie	10
• Rapport abrégé de l'organe de révision	11



Quai de l'Île 17
Case postale 2251
CH-1211 Genève 2

www.bcge.ch



Rue du Maupas 2
Case postale 6249
CH-1002 Lausanne

www.gerifonds.ch

Direction et organisation

Conseil d'administration

Stefan BICHSEL
Président
Directeur général, BCV

Christian PELLA
Vice-président
Premier conseiller juridique, BCV

Patrick BOTTERON
Membre
Directeur, BCV

Christian BEYELER
Membre

Florian MAGNOLLAY
Membre

Société de direction

GERIFONDS SA
Rue du Maupas 2, case postale 6249
1002 Lausanne

Christian CARRON, directeur
Bertrand GILLABERT, directeur adjoint
Nicolas BIFFIGER, sous-directeur
Antonio SCORRANO, sous-directeur

Banque dépositaire

BCV, Lausanne

Société d'audit

PricewaterhouseCoopers SA
Case postale 1172, 1001 Lausanne

Comité de surveillance

Pierre WEISS, président, BCGE Asset Management
Christian CARRON, vice-président, GERIFONDS SA
Anick BAUD-WOODTLI, membre, BCGE Asset Management
Marc RIOU, membre, BCGE Asset Management
Sylvain ROSSIER, membre, BCGE Asset Management
Laurent BROSSY, membre, BCGE Asset Management
Frédéric NICOLA, membre, GERIFONDS SA

Distributeurs

- Banque Cantonale de Genève, Genève
- Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne
- Toutes les autres banques cantonales
- Banque Arner SA, Lugano
- Banque Coop SA, Bâle
- Banque Heritage, Genève
- Banque Leumi (Suisse) SA, Zurich
- Banque Sal. Oppenheim jr. & Cie (Suisse) SA, Zurich
- Banque Sarasin & Cie SA, Bâle
- Bank zweiplus SA, Zurich
- BPB Neue Privat Bank SA, Zurich
- Cronos Finance, Lausanne
- Dynagest SA, Genève
- Hyposwiss Private Bank Genève SA, Genève
- Hyposwiss Privatbank SA, Zurich
- Hypothekbank Lenzburg, Lenzburg
- Mirante Fund Management SA, Buchillon
- InCore Bank SA, Zurich
- Lienhardt & Partner Privatbank Zurich SA, Zurich
- Lloyds TSB Bank Plc, Genève
- Piguet Galland & Cie SA, Yverdon-les-Bains
- PKB Privatbank SA, Lugano
- Privatbank Von Graffenried SA, Berne
- Swisscanto Asset Management SA, Berne

Domiciles de souscription et de paiement

Banque Cantonale de Genève, Genève
BCV, Lausanne

Gestion du fonds



Asset Management

gestion du fonds BCGE SYN-
CHRONY INSTITUTIONAL FUND à la Banque Cantonale de
Genève.

Information aux investisseurs

Modifications concernant la direction de fonds

Les modifications suivantes sont intervenues, au 1^{er} septembre 2012, dans la composition de l'organe de gestion de la direction du fonds:

- M. Christian Beyeler a quitté ses fonctions de directeur, mais reste membre du Conseil d'administration, et M. Christian Carron a été nommé au rang de directeur pour le remplacer;
- M. Bertrand Gillabert a été nommé au rang de directeur adjoint;
- M. Antonio Scorrano a été nommé comme nouveau membre, avec rang de sous-directeur.

Les modifications suivantes sont intervenues, au 1^{er} octobre 2012, dans la composition du Conseil d'administration de la direction du fonds:

- M. Carron a démissionné de ses fonctions d'administrateur;
- M. Florian Magnollay a été nommé comme nouveau membre.

Les modifications suivantes sont intervenues, au 1^{er} mai 2013, dans la composition du Conseil d'administration de la direction du fonds:

- M. Jean-Daniel Jayet a démissionné de ses fonctions d'administrateur;
- M. Patrick Botteron a été nommé comme nouveau membre.

L'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA a constaté la conformité légale des modifications susmentionnées.

Politique d'investissement

L'objectif de placement du compartiment BCGE Synchrony Finest of™ LPP Bonds est la préservation et l'accroissement du capital. Le compartiment est soumis au respect des exigences de la législation fédérale en matière de prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (OPP 2).

Le compartiment investit au minimum deux tiers de sa fortune en obligations et autres titres ou droits de créance qui font partie

de l'indice suisse SBI® Rating AAA-A Total Return. Le compartiment investit en outre au maximum 25% de sa fortune en obligations et notes convertibles et au maximum un tiers de sa fortune en avoirs en banque. Les parts de placements collectifs qui investissent leur fortune ou une partie de celle-ci selon les directives du compartiment sont limitées à 5% de la fortune du compartiment.

Distribution du revenu net 2012/2013

Date ex: 23 octobre 2013

Date de paiement: 28 octobre 2013

BCGE SYNCHRONY INSTITUTIONAL FUND	N° de valeur	Coupon N°	Monnaie	Distribution des revenus aux porteurs de parts domiciliés				Fiscalité européenne	
				en Suisse		à l'étranger		TID-CH	TID-UE
				Montant brut	–35% impôt anticipé	Montant net par part	Montant net par part		
BCGE Synchrony Finest of™ LPP Bonds A	2651724	7	CHF	31.30	10.9550	20.3450	20.3450	0.0000	0.0000

La classe de parts B est à capitalisation.

Le montant thésaurisé s'élève à CHF 21.53125 pour l'exercice 2012-2013.

Aperçu	Période comptable	Devise des classes	01.07.12	01.07.11	01.07.10	01.07.09
			30.06.13	30.06.12	30.06.11	30.06.10
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	consolidée	CHF	14'539'690.93	14'682'674.62	12'758'075.13	45'349'771.48
Portfolio Turnover Rate (PTR)			10.27%	10.81%	-5.54%	4.35%
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	classe A	CHF	9'718'644.92	9'806'815.68	9'489'225.85	42'560'504.40
Parts en circulation à la fin de la période comptable	classe A		9'365	9'152	8'968	39'855
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	classe A	CHF	1'037.76	1'071.55	1'058.12	1'067.88
Distribution par part	classe A	CHF	31.30	38.40	23.60	22.80
Total Expense Ratio (TER)	classe A		0.55%	0.55%	0.53%	0.55%
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	classe B	CHF	4'821'046.01	4'875'858.94	3'268'849.28	2'789'267.08
Parts en circulation à la fin de la période comptable	classe B		4'456	4'508	3'057	2'573
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	classe B	CHF	1'081.92	1'081.60	1'069.30	1'084.05
Distribution par part	classe B	CHF	0.00	0.00	21.20	23.70
Revenus thésaurisés (non distribués)	classe B	CHF	21.53125	30.74004	0.00	0.00
Total Expense Ratio (TER)	classe B		0.90%	0.91%	0.91%	0.92%

Les chiffres et indications mentionnés dans ce rapport font référence à des événements passés et n'offrent aucune garantie quant aux résultats futurs.

Compte de fortune

(Valeurs vénales)	30.06.13	30.06.12
Avoirs en banque		
à vue	1'021'414.65	476'385.70
Valeurs mobilières		
Obligations, obligations convertibles, emprunts à option et autres titres de créance et droits-valeurs	13'267'170.00	14'020'625.00
Autres actifs	259'176.48	193'815.62
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable	14'547'761.13	14'690'826.32
Autres engagements	-8'070.20	-8'151.70
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	14'539'690.93	14'682'674.62

Evolution du nombre de parts de la classe A	Période comptable	01.07.12	01.07.11
		30.06.13	30.06.12
Position au début de la période comptable		9'152	8'968
Parts émises		1'334	837
Parts rachetées		-1'121	-653
Position à la fin de la période comptable		9'365	9'152

Evolution du nombre de parts de la classe B	Période comptable	01.07.12	01.07.11
		30.06.13	30.06.12
Position au début de la période comptable		4'508	3'057
Parts émises		705	2'381
Parts rachetées		-757	-930
Position à la fin de la période comptable		4'456	4'508

Variation de la fortune nette du fonds

Fortune nette du fonds au début de la période comptable	14'682'674.62	12'758'075.13
Distribution prévue lors de la dernière clôture annuelle	-351'436.80	-276'453.20
Solde des mouvements de parts	177'107.32	1'705'621.30
Résultat total	31'345.79	495'431.39
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	14'539'690.93	14'682'674.62

Compte de résultats	Période comptable	01.07.12	01.07.11
		30.06.13	30.06.12
Revenus			
Revenus des avoirs en banque à vue		30.63	28.03
Revenus des valeurs mobilières Obligations, obligations convertibles, emprunts à option et autres titres de créance et droits-valeurs		439'137.66	381'350.67
Participation des souscripteurs aux revenus nets cours		31'788.93	86'895.68
Total des revenus		470'957.22	468'274.38
Charges			
Intérêts passifs		-60.98	-3.21
Bonifications réglementaires Commission forfaitaire de gestion		-101'790.00	-84'909.90
Participation des porteurs de parts sortants aux revenus nets cours		-41'427.70	-35'974.28
Total des charges		-143'278.68	-120'887.39
Résultat net		327'678.54	347'386.99
Gains et pertes de capital réalisés		82'038.80	-51'457.97
Résultat réalisé		409'717.34	295'929.02
Gains et pertes de capital non réalisés		-378'371.55	199'502.37
Résultat total		31'345.79	495'431.39
Utilisation du résultat de la classe A			
Résultat net		231'735.28	236'221.80
Report de l'année précédente		61'969.23	177'184.23
Résultat disponible pour être réparti		293'704.51	413'406.03
Résultat prévu pour être distribué aux investisseurs		293'124.50	351'436.80
Report à compte nouveau		580.01	61'969.23
Total		293'704.51	413'406.03
Utilisation du résultat de la classe B			
Résultat net		95'943.26	111'165.19
Report de l'année précédente		0.00	27'410.92
Résultat disponible pour être réparti		95'943.26	138'576.11
Revenus thésaurisés (non distribués)		95'943.26	138'576.11
Total		95'943.26	138'576.11

Inventaire de la fortune du fonds à la fin de la période comptable

ISIN	Désignation	Nombre/Nominal	Monnaie	Cours	Valeur vénale	en %
Valeurs mobilières cotées en bourse						
Obligations					13'267'170.00	91.20
CH0106596916	3 % Commonwealth Bank of Australia 09-17 NT	500'000	CHF	109.00%	545'000.00	3.75
Australie					545'000.00	3.75
CH0011261168	4 1/2 % BAWAG PSK 00-15 NT sub	600'000	CHF	108.70%	652'200.00	4.48
Autriche					652'200.00	4.48
CH0015100651	3 1/4 % Centr. LdG Bques Cant. CH 02-14 Serie 348	400'000	CHF	104.21%	416'840.00	2.87
CH0016691179	3 1/4 % Canton de Vaud 03-13	600'000	CHF	100.73%	604'380.00	4.15
CH0018391463	3 % Raiffeisen Schweiz 04-14	500'000	CHF	102.28%	511'400.00	3.52
CH0018712346	3 3/8 % Eurofima 04-20	280'000	CHF	114.90%	321'720.00	2.21
CH0020757347	4 1/4 % Givaudan 09-14	775'000	CHF	102.79%	796'622.50	5.48
CH0025185676	3 % Eurofima 06-26	600'000	CHF	112.95%	677'700.00	4.66
CH0029211650	2 5/8 % Thurgauer KB 07-15	500'000	CHF	103.80%	519'000.00	3.57
CH0030653916	3 % Eurofima 07-24	300'000	CHF	112.60%	337'800.00	2.32
CH0030729716	2 7/8 % Valiant Bank 07-14	400'000	CHF	102.03%	408'120.00	2.81
CH0032254739	3 3/4 % Swisscom 07-17	500'000	CHF	112.15%	560'750.00	3.85
CH0033585271	3 3/8 % Grande Dixence 07-17	500'000	CHF	108.15%	540'750.00	3.72
CH0033961746	3 3/8 % Centr. LdG Bques hypo. CH 07-22 Serie 427	425'000	CHF	116.90%	496'825.00	3.42
CH0037204515	3 % Centr. LdG Bques Cant. CH 08-18 Serie 386	250'000	CHF	110.45%	276'125.00	1.90
CH0039139263	4 1/2 % Roche Kapitalmarkt 09-17	700'000	CHF	114.20%	799'400.00	5.48
CH0103164577	3 3/8 % BKW 09-19	25'000	CHF	109.15%	27'287.50	0.19
CH0109674470	2 5/8 % Axpo Holding 10-20	225'000	CHF	107.65%	242'212.50	1.66
CH0114695379	2 5/8 % Swisscom 10-22	400'000	CHF	108.85%	435'400.00	2.99
CH0117683794	2 7/8 % Baloise-Holding 10-20	600'000	CHF	107.60%	645'600.00	4.44
CH0122787606	2 3/8 % Centr. LdG Bques hypo. CH 11-24 Serie 540	400'000	CHF	108.00%	432'000.00	2.97
CH0124853604	2 5/8 % SGS 11-19	500'000	CHF	108.25%	541'250.00	3.72
Suisse					9'591'182.50	65.93
CH0032432053	3 3/8 % Hypothekenbank Frankfurt 07-16 NT	500'000	CHF	106.05%	530'250.00	3.64
Allemagne					530'250.00	3.64
CH0027815288	2 5/8 % SNCF 06-21 NT	500'000	CHF	106.75%	533'750.00	3.67
CH0036172101	4 % EDF 09-17	150'000	CHF	112.05%	168'075.00	1.16
CH0103078231	3 % Réseau Ferre de France 09-19 NT	500'000	CHF	109.80%	549'000.00	3.77
France					1'250'825.00	8.60
CH0024590207	2 1/2 % Erste Europ. Pfandbrief- und Kommunalbank 06-19	200'000	CHF	99.50%	199'000.00	1.37
CH0026463577	3 1/8 % Hypo Pfandbrief Bank Intl 06-20 NT	150'000	CHF	102.05%	153'075.00	1.05
Luxembourg					352'075.00	2.42
CH0023972752	2 1/2 % GECC 06-18	325'000	CHF	106.35%	345'637.50	2.38
Etats-Unis					345'637.50	2.38
Avoirs en banque à vue					1'021'414.65	7.02
Obligations, obligations convertibles, emprunts à option et autres titres de créance et droits-valeurs					13'267'170.00	91.20
Autres actifs					259'176.48	1.78
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable					14'547'761.13	100.00
Autres engagements					-8'070.20	
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable					14'539'690.93	

Risques sur instruments dérivés selon Commitment I

Total	augmentant l'engagement	0.00
-------	-------------------------	------

Total	réduisant l'engagement	0.00
-------	------------------------	------

Genre d'instrument	FI (Futures indices)	OI (Options indices)	DT (Devises à terme)
	FT (Futures taux)	OA (Options actions)	WA (Warrants actions)

Informations supplémentaires et opérations hors-bilan

Valeurs mobilières prêtées pour une durée illimitée à la date du bilan: 0.00

Valeurs mobilières mises en pension à la date du bilan: 0.00

Montant du compte prévu pour être réinvesti: 0.00

Indication sur les Soft Commission Agreements: La direction du fonds n'a conclu aucune convention dite de « soft commissions ».

Liste des transactions pendant la période comptable

ISIN	Désignation	Achats 2)	Ventes 3)
------	-------------	-----------	-----------

Positions ouvertes à la fin de la période comptable

Obligations

CH0018712346	3 ³ / ₈ % Eurofima 04-20	250'000	120'000
CH0023972752	2 ¹ / ₂ % GECC 06-18		75'000
CH0024590207	2 ¹ / ₂ % Erste Europ. Pfandbrief- und Kommunalbank 06-19	200'000	
CH0025185676	3 % Eurofima 06-26		200'000
CH0026463577	3 ¹ / ₈ % Hypo Pfandbrief Bank Intl 06-20 NT	150'000	
CH0030653916	3 % Eurofima 07-24	300'000	
CH0033961746	3 ³ / ₈ % Centr. LdG Bques hypo. CH 07-22 Serie 427	425'000	
CH0103164577	3 ³ / ₈ % BKW 09-19	25'000	
CH0109674470	2 ⁵ / ₈ % Axpo Holding 10-20	225'000	
CH0114695379	2 ⁵ / ₈ % Swisscom 10-22	200'000	
CH0122787606	2 ³ / ₈ % Centr. LdG Bques hypo. CH 11-24 Serie 540	100'000	

Positions fermées en cours de période comptable

Obligations

CH0025978716	3 ¹ / ₄ % HSBC Finance Corp 06-16 NT		450'000
CH0026497401	3 % GECC 06-13		200'000
CH0030870445	3 % Baloise Bank SoBa 07-15		500'000
CH0049727685	4 % Alpiq Holding 09-17	100'000	500'000
CH0103165020	3 % Alpiq Holding 09-19	100'000	600'000

1) Arrondi ou non selon le contrat de fonds en vigueur à la date de clôture

2) Les achats englobent entre autres les transactions suivantes: achats / titres gratuits / conversions / changements de raisons sociales / splits / dividendes en actions/en espèces / répartitions des titres / transferts / échanges entre sociétés / distributions droits de souscription et d'options

3) Les ventes englobent entre autres les transactions suivantes: ventes / tirages au sort / sorties après échéance / exercices de droits de souscription et d'options / conversions / reverse-splits / remboursements / transferts / échanges entre sociétés

4) Selon une communication de l'Administration fédérale des contributions

5) En pour-cent de la fortune nette du fonds

Commissions

BCGE SYNCHRONY INSTITUTIONAL FUND	Commission d'émission en faveur des distributeurs	Indemnité de rachat pour frais accessoires	Commission de gestion forfaitaire annuelle appliquée
– BCGE Synchrony Finest of™ LPP Bonds A	aucune	aucune	0.55%
– BCGE Synchrony Finest of™ LPP Bonds B	aucune	aucune	0.90%

La direction du fonds peut verser des indemnités de distribution aux distributeurs et partenaires de distribution (distributeurs autorisés, directions de fonds, banques, négociants en valeurs mobilières, compagnies d'assurances, gestionnaires de fortune, partenaires de distribution plaçant les parts de fonds exclusivement auprès d'investisseurs institutionnels dont la trésorerie est gérée à titre professionnel).

La direction du fonds peut en outre accorder des rétrocessions aux investisseurs institutionnels détenant des parts du fonds pour des tiers d'un point de vue économique (compagnies d'assurances-vie, caisses de pensions et autres institutions de prévoyance, fondations de placement, directions et sociétés suisses de fonds, directions et sociétés étrangères de fonds, sociétés d'investissement). La direction du fonds n'a pas conclu de Soft Commission Agreements.

Office de dépôt

SIX SIS SA, Zurich

TER et PTR

Le TER et le PTR ont été calculés conformément à la « Directive pour le calcul et la publication du TER et du PTR de placements collectifs de capitaux » publiée par la Swiss Funds Association SFA le 16 mai 2008.

Calcul et évaluation de la valeur nette d'inventaire

Les placements négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public sont évalués selon les cours du marché principal. D'autres placements ou les placements pour lesquels aucun cours du jour n'est disponible sont évalués au prix qui pourrait en être obtenu s'ils étaient vendus avec soin au moment de l'évaluation. Pour la détermination de la valeur vénale, la direction du fonds utilise dans ce cas des modèles et des principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique.

Les placements collectifs ouverts sont évalués à leur prix de rachat ou à la valeur nette d'inventaire. S'ils sont négociés régulièrement à une bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public, la direction du fonds peut les évaluer selon le paragraphe ci-dessus.

Les avoirs en banque sont évalués avec leur montant plus les intérêts courus. En cas de changements notables des conditions du marché ou de la solvabilité, la base d'évaluation des avoirs en banque à terme est adaptée aux nouvelles circonstances.

La valeur nette d'inventaire de la part d'une classe résulte de la quote-part à la valeur vénale de la fortune du compartiment revenant à la classe en question, réduite d'éventuels engagements du compartiment attribués à cette classe, divisée par le nombre de parts en circulation de cette même classe.

Rapport de performance

		2006 depuis le 22 nov.	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013 au 30 juin
Performance en CHF									
Rendement total net (VNI)	%	–	–0.66	4.53	6.24	3.23	2.93	3.26	–1.29
Classe A (depuis le 22.11.2006)	%	–1.45	–0.65	4.54	6.25	3.25	3.01	3.38	–1.24
Classe B (depuis le 07.02.2007)	%	–	–0.81	4.16	5.86	2.88	2.61	3.00	–1.41
Nom de l'indice Swiss Bond Index Total									
Rendement de l'indice	%	–0.89	–0.50	4.64	6.20	3.55	4.98	3.92	–1.98
Fortune nette du fonds									
	mio CHF	37.4	46.0	46.8	43.1	31.2	12.3	15.4	14.5
En % du total de la firme									
	%	0.65	0.81	1.00	0.71	0.47	0.19	0.23	0.21
Fortune totale de la firme									
	mio CHF	5'710.7	5'685.1	4'686.0	6'037.3	6'591.6	6'505.7	6'688.8	6'998.1
Mesures externes de risque									
– Corrélation		0.81	0.99	0.94	0.93	0.99	0.95	0.94	0.99
– Volatilité	%	1.50	2.25	3.62	2.34	2.01	1.82	1.52	1.30
– Risque actif (tracking error)	%	0.88	0.46	1.26	1.00	0.41	0.82	0.58	0.49
– Bêta		0.92	0.88	0.92	0.81	0.90	0.74	0.84	0.74
– Ratio de Sharpe		–9.69	–1.39	0.56	2.50	1.51	1.52	2.18	–1.85
– Taux de placement hors risque	%	1.9285	2.4750	2.4987	0.3928	0.1900	0.1590	–0.0615	–0.1364

Notes

1. La fréquence de calcul de la performance des fonds est la même que celle de la VNI.
2. Aucun effet de levier significatif n'existe dans les fonds de la firme.
3. Pourcentage du compartiment investi dans des régions non couvertes par l'indice: non significatif.
4. La performance est calculée sur la valeur nette d'inventaire, après déduction de l'ensemble des commissions et frais prévus aux articles 18 et 19 du contrat du fonds.
5. GERIFONDS SA a délégué la gestion du fonds BCGE SYNCHRONY INSTITUTIONAL FUND à la Banque Cantonale de Genève.

Méthodologie

1. Les titres sont évalués au cours du marché, en date de comptabilisation.
2. La performance est calculée sur la valeur nette d'inventaire (VNI) des fonds en tenant compte de la distribution.
3. La fréquence de calcul de la performance des fonds est la même que celle de la VNI.
4. La performance est calculée frais de gestion et d'opérations déduits.
5. Les rendements sont chaînés géométriquement (méthode « time-weighted return »).
6. Les mesures de risque présentées (volatilité et ratio de Sharpe) sont calculées sur l'année en cours. En cas de changement de fréquence en cours d'année de la série analysée, les mesures sont calculées comme la moyenne des différentes sous-séries annualisées.
7. Corrélation: corrélation entre la performance du fonds et celle de son indice.
8. Volatilité: écart-type annualisé de la série de rendements.
9. Tracking error: écart-type annualisé de la différence de la performance du fonds et de son indice.
10. Bêta: pente résultante d'une régression linéaire entre la performance du fonds et celle de son indice.
11. Ratio de Sharpe: moyenne des rendements annualisés du fonds moins le taux sans risque divisé par la volatilité de la performance du fonds.
12. Annualisation de l'écart-type: multiplication par la racine de 250 pour une série journalière, 52 pour une série hebdomadaire et 12 pour une série mensuelle.
13. Les frais et commissions d'émission ou de rachat des parts ne sont pas pris en compte dans le calcul de performance.
14. Les impôts anticipés récupérables sur les revenus des placements sont provisionnés à la date ex.
15. Des informations complémentaires sur les politiques de calcul et de présentation des performances sont disponibles sur demande.
16. Les taux et répartitions des commissions forfaitaires de gestion sont mentionnés plus haut dans le rapport.
17. La date de création du composite correspond toujours à la date de création de la première classe lancée.

Rapport abrégé de l'organe de révision selon la loi sur les placements collectifs au Conseil d'administration de la société de direction de fonds sur les comptes annuels 2013 pour le fonds de placement BCGE SYNCHRONY INSTITUTIONAL FUND

En notre qualité de société d'audit selon la loi sur les placements collectifs, nous avons effectué l'audit des comptes annuels des compartiments BCGE Synchrony Finest of™ LPP Bonds, BCGE Synchrony Finest of™ LPP 25, BCGE Synchrony Finest of™ LPP 40 et BCGE Synchrony Finest of™ LPP 40 SRI du fonds de placement BCGE SYNCHRONY INSTITUTIONAL FUND, comprenant le compte de fortune et le compte de résultats, les indications relatives à l'utilisation du résultat et à la présentation des coûts ainsi que les autres indications selon l'art. 89 al. 1 let. b-h de la loi suisse sur les placements collectifs (LPCC) pour l'exercice arrêté au 30 juin 2013.

Responsabilité du Conseil d'administration de la société de direction de fonds

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions de la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat du fonds de placement et au prospectus, incombe au Conseil d'administration de la société de direction de fonds. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration de la société de direction de fonds est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix

des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'existence et l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 30 juin 2013 sont conformes à la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat du fonds de placement et au prospectus.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et à l'art. 127 LPCC ainsi que celles régissant l'indépendance (art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

PricewaterhouseCoopers SA

Simona Terranova
Expert-réviseur
Auditeur responsable

Jean-Sébastien Lassonde
Expert-réviseur

Lausanne, le 16 octobre 2013